



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND



## Appel à projets « Voyage dans le temps » 12 juin - 16 juillet 2023

Le 60<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Élysée est l'occasion de revenir sur l'histoire des relations franco-allemandes.

Cependant, cette relation n'est pas simple, on pourrait même la qualifier de « plurielle ». En effet, il existe nombre d'événements historiques dont la mémoire détermine la relation des populations allemande et française par rapport à leur histoire respective. Leurs effets se font alors ressentir dans la culture, les médias, la politique ou la perception de soi et d'autrui.

**Or, en étudiant le passé, l'histoire permet au présent de construire des ponts vers le futur.**

### Qui peut participer à l'appel à projets ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent profiter de leur intérêt commun pour l'histoire pour expérimenter une première fois un engagement transfrontalier et pour mieux connaître leurs voisins d'outre-Rhin :

- |   |   |
|---|---|
| • Associations, comités de jumelage       | • Acteurs de l'économie sociale et solidaire                            |
| • Communes et collectivités territoriales | • Fondations  |
| • Institutions scientifiques              | • Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes) |
| • Centres de formation                    |   |

### Quels sont les frais couverts ?

Dans le cadre de cet appel à projets, le Fonds citoyen soutient des projets dans la **catégorie 1** (subventions allant jusqu'à 5 000 €).

Jusqu'à **80 % des frais éligibles** peuvent être financés, par ex. pour : voyage (trajets aller et retour), séjour, organisation, matériel, formations, honoraires.

### Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

**Jusqu'au 30 avril 2023** vous pouvez demander une subvention sur notre [plateforme en ligne](#).\*

📌 [Nous vous expliquons ici de quelles informations nous avons besoin.](#)

**4 semaines avant le début du projet**, vous recevrez une confirmation ou un refus. 75 % du montant de la somme attribuée seront versés avant le début du projet.

Les projets et actions devront avoir lieu **entre le 12 juin et le 16 juillet 2023**.

Au plus tard **2 mois après la fin du projet**, vous rendrez le décompte.

📌 [Nous vous expliquons ici de quelles informations nous avons besoin.](#)

Les 25 % restants de la somme attribuée seront versés selon les coûts réels survenus et après traitement du décompte.

### Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de cet appel à projets ?

**Les actions et projets – en présentiel ou en ligne** – permettant des échanges avec le pays voisin, traitant du sujet « histoire et travail de mémoire » sous différents angles, soulignant la coopération franco-allemande.

**Exemples de formats et de thématiques** : Exposition de photos : les années 68 en France et en Allemagne / Table-ronde : les « Stolpersteine », pourquoi pas en France ? / Atelier en ligne : l'Histoire dans ma ville / Conférence : le déni de l'histoire, un danger pour la démocratie / Echange/rencontre entre/avec des témoins de l'époque / Visite de musée au sujet de l'art volé / Podcast : les héroïnes et héros oubliés de l'histoire en France et en Allemagne / Tour à vélo avec des étapes dédiées à l'histoire

Quel que soit le format et le thème choisi, il est important de ne pas se limiter au regard vers le passé, mais de **faire le lien avec des défis d'aujourd'hui** ou d'en tirer des conclusions pour l'avenir.

### Une architecture de projet participative, coopérative et valorisant le cheminement vers l'événement final

: le Fonds citoyen encourage les porteuses et porteurs de projets à mettre l'accent sur les démarches participatives et coopératives. Essayez d'impliquer un public le plus large possible dans toutes les étapes du projet – de la conception en passant par l'organisation jusqu'à la mise-en-œuvre. N'hésitez pas à coopérer avec d'autres structures locales ou dans le pays partenaire : cela peut vous permettre de mettre vos forces respectives en commun, d'intégrer de nouvelles compétences, de développer des approches originales ou d'aborder des aspects inédits, et, au final, d'avoir un impact plus important.

**Les projets qui ne peuvent pas être soutenus sont** ceux qui n'ont pas obtenu le nombre minimum de points selon les critères d'évaluation, ceux qui ont déjà commencé ou qui sont destinés majoritairement aux enfants et aux jeunes (par ex. des projets scolaires).

Deutsch-Französischer Bürgerfonds  
Umgesetzt vom DFJW

Sophienstraße 28/29 • 10178 Berlin • tel +49 30 288 757 82  
[info@buergerfonds.eu](mailto:info@buergerfonds.eu) • [www.buergerfonds.eu](http://www.buergerfonds.eu)

Fonds citoyen franco-allemand

Mis en œuvre par l'OFAJ  
51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tél +33 1 40 78 18 82  
[info@fondscitoyen.eu](mailto:info@fondscitoyen.eu) • [fondscitoyen.eu](http://fondscitoyen.eu)